

Rail 2030: au moins 21 milliards nécessaires, selon Leuenberger

Au moins 21 milliards de francs doivent être investis pour les futurs projets de développement du rail, selon le ministre des transports Moritz Leuenberger. Les transports publics comme ciment de la cohésion nationale ont besoin de ces investissements.

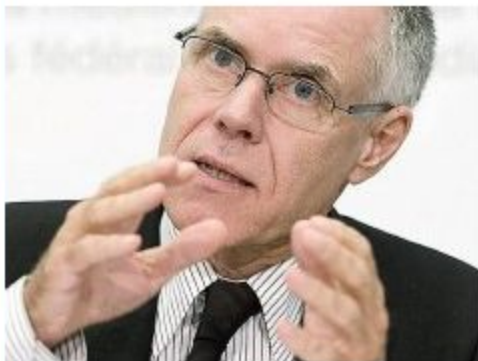


Photo : Keystone

Moritz Leuenberger (archives)

Fin 2008, le Conseil fédéral a défini les grandes lignes pour le développement de l'infrastructure ferroviaire. Pour Rail 2030, il est en train d'élaborer deux variantes devisées respectivement à 21 et 12 milliards. Elles seront mises en consultation au printemps 2010.

Comme ministre des infrastructures, M. Leuenberger serait même favorable à une troisième variante, qui engagerait encore davantage de moyens. Cela peut donner l'impression "que je suis un ministre des transports à la gourmandise sans bornes". Mais il y a de nombreux besoins "impératifs"

formulés par les cantons, par exemple la troisième voie entre Genève et Lausanne.

"Je trouve légitime de s'endetter pour des investissements dans les infrastructures", a ajouté Moritz Leuenberger.

Pour 2011 et 2012, les CFF exigent plus de 3 milliards de francs pour couvrir le retard à combler dans les infrastructures. Comme ministre des infrastructures, Moritz Leuenberger se base sur ces calculs des CFF.

S'agissant du trou dans la caisse de pensions des CFF, la Confédération, en tant qu'ancien employeur, doit assumer toute la responsabilité des conséquences du transfert des CFF en dehors du giron de l'administration fédérale, a dit le socialiste.